
INSTRUCTIONS IMPORTANT SAFEGUARDS

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. **MISE EN GARDE :** Les lampes halogènes peuvent être utilisées avec cet équipement. Disposer avec soin de la lampe. Pour éviter qu'elle ne vole en éclats : Ne pas utiliser une lampe d'une tension nominale excessive, protéger la lampe contre toute éraflure ou égratignure et des liquides lorsqu'en usage. Ne pas entreposer ou placer de matières inflammables près de la lampe. Les lampes halogènes fonctionnent à une très haute température : Ne pas entreposer ou placer de matières inflammables à proximité de ces lampes.
11. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS!**

INSTALLATION

(Voir la figure 1) : UNITÉ BTMR

1. Déballer avec soin l'unité.
2. L'appareil est fourni avec un pavillon de recouvrement pour montage plafonnier ou mural.
3. Acheminer une alimentation C.C. non commutée à la boîte de jonction (fournie par d'autres) à partir des bornes de la carte du chargeur de l'unité à batterie (s'il y a lieu) ou toute autre alimentation C.C. de 6 V, 12 V ou 24 V.
4. Effectuer les connexions aux bornes positive et négative à l'intérieur de la boîte de jonction ou de l'unité à batterie.
5. Fixer le phare de secours satellite à l'aide des deux encoches à trou de vis sur le pavillon de recouvrement. Ces deux encoches sont conçues pour correspondre à une boîte de jonction standard.

MAINTENANCE

1. Nettoyer régulièrement la lentille.

NOTE: L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée

Figure 1

